

DIDIER ROD

Médecin, ancien député européen, mon expérience sera un gage de **crédibilité** et d'**indépendance** dans les décisions prises à l'Assemblée Nationale.

Habitant Lanta, Président, pendant 5 ans, de Lauragais Nature, porte-parole du collectif « Lauragais sans autoroute », j'ai toujours défendu les territoires ruraux et urbains de notre circonscription.

J'anime régulièrement des débats publics sur les thèmes qui nous touchent de près: **santé et environnement, transports, agriculture, habitat, alimentation, pesticides...**

Sans autre mandat électif, ma détermination et mon engagement dans ces dossiers sera sans faille.

Marie-Régine Bardoux, ma remplaçante, élue municipale de Castanet-Tolosan, spécialiste des transports et du travail en milieu urbain sera un atout indéniable lors de cette législature



**MARIE-RÉGINE
BARDOUX**

remplaçante

Retrouvez les candidat-e-s sur www.didierrod.eelv-legislatives.fr

Électrices et électeurs de la 10^e Circonscription de la Haute-Garonne :

Et si le 17 juin, vous choisissiez de faire entendre la voix de l'écologie à notre assemblée !

La circonscription du « Lauragais » est à l'image de la diversité de notre territoire : terre occitane, urbaine et rurale, du Sicoval aux enjeux du monde agricole.

Elle est aussi caractéristique des difficultés croissantes que rencontrent nos concitoyens : dégradation de l'environnement, difficultés économiques et sociales, transports inadaptés, santé dégradée, disparition des services publics de proximité, artificialisation des sols...

Nous défendons :

Une autre politique d'aménagement du territoire :

- favoriser les services et commerces de proximité
- développer une vraie politique de transports collectifs (métro, TAD, trains)
- arrêter définitivement l'autoroute Castres-Toulouse et le projet de 2^e aéroport
- éloigner les sites SEVESO des zones d'habitation
- maîtriser l'urbanisation en contrôlant le foncier et développant des zones vertes en milieu urbain

Une autre agriculture pour les agriculteurs et les consommateurs :

- assurer une alimentation saine et diversifiée
- diminuer l'utilisation des pesticides
- augmenter les surfaces en bio
- privilégier les circuits courts, réformer la PAC

